



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vers une sortie de crise au Soudan ?

Question écrite n° 22759

Texte de la question

M. Hubert Julien-Laferrière rappelle à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères que comme il l'a indiqué lors de son discours de clôture du 29 août 2019 de la conférence des ambassadeurs et des ambassadrices, la situation au Soudan « où la voie d'une sortie de crise est engagée après la chute d'Omar El Bechir, la mise en place de nouvelles autorités politiques, en particulier celle d'un Premier ministre civil en attendant celle d'un gouvernement » appelle le fait que « la France devra être présente pour accompagner cette évolution positive ». Il lui demande s'il peut donc lui indiquer plus précisément comment il envisage cet accompagnement et, éventuellement, un agenda des démarches prévues en ce sens dans les mois à venir.

Texte de la réponse

Le déplacement du ministre de l'Europe et des affaires étrangères à Khartoum du 16 septembre 2019 et la visite du Premier ministre Abdallah Hamdok à Paris les 29 et 30 septembre 2019 ont permis de marquer l'appui de la France au Soudan. La France est déterminée à ce que la transition en cours soit un succès, pour répondre aux aspirations du peuple soudanais et garantir la stabilité de la région. C'est cette détermination qui guide l'accompagnement de la France, en soutien aux objectifs prioritaires des autorités transitoires : - la conclusion de la paix avec les différents mouvements rebelles, en particulier ceux du Darfour et des "deux régions" (Sud-Kordofan, Nil Bleu), dans les six mois. C'est dans cet esprit que la France a facilité un entretien entre le Premier ministre et le chef rebelle Abdelwahid Nour, qui vit en France et a refusé jusqu'à présent de prendre part aux négociations de paix. Il s'agit d'une étape importante, et la France est prête à poursuivre sa facilitation en vue de la signature d'un accord de paix ; - le ministre de l'Europe et des affaires étrangères a annoncé à Khartoum une enveloppe de 60 millions d'euros, via l'AFD, pour accompagner la transition sur trois ans, avec 15 millions mobilisables dès début 2020. Elle s'accompagne d'une enveloppe de 2,5 millions d'euros d'ici fin 2019 pour soutenir la société civile soudanaise, véritable clef de voûte de la transition politique. La France accompagnera les autorités de transition pour enclencher et accélérer le processus d'annulation de la dette extérieure et aidera le Soudan à normaliser ses relations avec les institutions financières internationales. A ce titre, le ministre de l'Economie et des Finances a offert au Premier ministre Hamdok son assistance technique pour la mise en œuvre des réformes nécessaires à la reconstruction économique ; - la France plaide auprès de ses partenaires américains en faveur d'un retrait rapide du Soudan de la liste des Etats soutenant le terrorisme, afin de faciliter le retour des entreprises au Soudan et la reprise économique du pays. Enfin, le Président de la République a annoncé, suite à son entretien avec le Premier ministre Hamdok à Paris, que la France accueillerait une conférence internationale des bailleurs du Soudan, ainsi que des pays en transition dans la région. La date de cet événement dépendra du retrait soudanais de la liste des Etats finançant le terrorisme.

Données clés

Auteur : [M. Hubert Julien-Laferrière](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22759

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [10 septembre 2019](#), page 8001

Réponse publiée au JO le : [19 novembre 2019](#), page 10141